



COMPTE-RENDU PRESSE | Le Très Haut Débit en Côte-d'Or

Inauguration du Nœud de Raccordement Optique (NRO) de Saulieu sur le réseau CORAI by Altitude Infra

A l'invitation de David Elfassy, Président d'Altitude Infra et du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, plusieurs élus et entreprises du territoire étaient réunis ce 3 février à Saulieu, pour l'inauguration d'un NRO du réseau Corai.

Cet équipement est majeur dans le déploiement d'une infrastructure Très Haut Débit puisqu'il permet de matérialiser la structure du réseau local et marque le commencement de son interconnexion avec le réseau internet du monde entier.

16^e NRO posé sur les 22 que l'opérateur s'est engagé à déployer pour compléter le réseau existant et couvrir 100% du Département de la Côte-d'Or.

Il est donc le symbole d'une dynamique bien engagée et de la poursuite du projet, pour le développement de l'attractivité économique du territoire.

Il va rendre éligibles à la fibre plus de 1 900 foyers et entreprises sur 3 communes (Saulieu, Champeau-en-Morvan, Saint-Didier). A terme, le réseau Corai couvrira 57 000 foyers, entreprises et sites publics sur 246 communes en fibre d'ici la fin 2022, sachant que déjà 2 000 prises optiques ont été construites sur des communes prioritaires.

Cette rencontre était aussi l'occasion de revenir sur le closing financier que l'opérateur avait annoncé dans un communiqué 2 jours avant. David Elfassy a rappelé dans son discours que « *Altitude Infra va financer 100% du réseau fibre Corai. En investissant 65,8M€ sur le périmètre qui nous a été confié, le réseau coûtera 0 € d'argent public et les collectivités n'auront aucun financement à engager.* »

« L'aménagement numérique est une des priorités du Département de la Côte-d'Or. Il s'agit de permettre à chaque habitant de disposer d'une connexion Internet de qualité quel que soit le lieu où il réside. C'est également l'une des clés incontournables du développement de nos territoires, dont les plus ruraux. Malgré les aléas, le déploiement se poursuit au rythme prévu pour que chaque Côte-d'orien bénéficie de la fibre à la maison fin 2022 », a rappelé, pour sa part, le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Pour l'opérateur, qui a fait de la proximité et de l'implication aux côtés des collectivités qu'il accompagne dans les projets d'aménagement numérique du territoire, une marque de fabrique, cet échange fut enfin l'opportunité de saluer le travail des équipes locales (une vingtaine de collaborateurs sont basés à l'agence de Dijon) et de rappeler l'enjeu du numérique et d'un accès de qualité dans nos vies quotidiennes.

Contact presse :

Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 – sylvie.leroux@pressentiel.fr

Anne Rageot - 03 80 63 65 18 – anne.rageot@cotedor.fr

A PROPOS DE CORAÏ BY ALTITUDE INFRA

Le Département de la Côte-d'Or est le premier en France à avoir saisi le nouveau cadre réglementaire (AMEL) pour compléter son infrastructure numérique existante et assurer la couverture à 100% de son territoire en fibre optique. Il a confié à Altitude Fibre 21 (filiale à 100% d'Altitude Infra) la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau très haut débit CORAÏ. Celui-ci vise à couvrir 57 000 foyers en fibre d'ici la fin 2022, c'est-à-dire 100% du territoire dont il est responsable.

Altitude Infra est le premier opérateur d'infrastructures télécoms indépendant en France. En étroite collaboration avec les collectivités locales, qui délèguent leur service public de connectivité très haut débit au Groupe, 10 millions de français seront éligibles à la fibre optique au terme du déploiement mis en œuvre par les équipes altitude infra.

500 collaborateurs qui génèrent plus de 6 000 emplois indirects (sous-traitance) et bénéficient de près de 3 milliards d'€ d'investissement pour mener à bien leur projet.

Pour plus d'informations : www.altitudeinfra.fr / www.corai-fibre.fr

Conseil Départemental de la Côte-d'Or – La fibre optique pour tous : www.thd.cotedor.fr